



TREDION FLASH INFOS

OCTOBRE 2022

CALENDRIER

- A partir du 16 octobre** Défi Planète Médiathèque.
- Mer 19 et 26 octobre** Conte numérique Médiathèque à 16h.
- Mer 09 novembre** Boum du Défi Planète Médiathèque à 16h30.
- Dim 20 novembre** Après-midi jeux Conseil municipal des enfants Salle Multi-activités.
- Sam 26 novembre** Repas du CCAS
- Sam 03 décembre** Téléthon Salle multi-activités.
- Sam 10 décembre** Arbre de Noël de l'école Salle des sports.



COLLECTES DE PAPIERS/JOURNAUX

Organisées par l'APEL de l'école Saint Martin de Trédion. Dès maintenant, mettez de côté vos prospectus, catalogues, livres, annuaires, journaux, magazines...

Rendez-vous (près des containers auprès du cimetière) **10 h –12 h**

les samedis :

15 octobre,

19 novembre,

17 décembre,

21 janvier, 18 février,

18 mars,

15 avril, 20 mai et

17 juin



ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE

Dans le cadre de son [Plan de Déplacements Urbains](#) (PDU) 2020-2030, Golfe du Morbihan - Vannes agglomération a pour objectif de développer l'usage du vélo sur le territoire. Considérant le prix élevé d'un vélo à assistance électrique (VAE), Golfe du Morbihan - Vannes agglomération souhaite lever le frein à l'acquisition, en soutenant les usagers aux revenus moins élevés. Le VAE permet en effet un usage au quotidien, sur des distances et des dénivelés plus importants. Les habitants (actifs, retraités, étudiants, mineurs ou majeurs) des 34 communes composant le territoire de l'agglomération sont susceptibles de bénéficier de cette aide. Les conditions d'attribution sont consultables sur le site de **GMVA**.



DIFFUSION CALENDRIERS DE COLLECTE DÉCHETS

En 2023, la diffusion des calendriers de collecte des déchets sera uniquement numérique.
Le calendrier pourra être téléchargé et imprimé sur le site de la commune ou de l'agglomération www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh.



ENQUÊTE STATISTIQUE SUR L'EMPLOI, LE CHÔMAGE ET L'INACTIVITÉ

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) effectue cette enquête qui permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

A cet effet, tous les trimestres, un échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Sauf exceptions, les personnes de ces logements sont interrogées six trimestres de suite : la première interrogation se fait par la visite d'un enquêteur de l'Insee au domicile des enquêtés, les interrogations suivantes par téléphone ou sur internet. La participation de tous, quelle que soit votre situation, à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

La procédure :

Une enquêtrice de l'INSEE prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés du 17/10/2022 au 06/11/2022. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant.



« Ô P'TIT PIERRE » EMBARQUEZ POUR DES SAVEURS EXQUISES

« Je m'appelle Cyril et je suis ravi de vous accueillir dans mon point de vente au 204, rue du Rodouer 56250, Trédion.

Après des années dans le domaine de l'ingénierie, je renoue avec ma première passion en décrochant diplômes en pâtisserie.

Me voilà donc prêt à réaliser chaque jour des créations faites maison à la fois jolies, originales et succulentes. Je mets tout mon savoir-faire au service de vos papilles et de vos envies. Vous l'avez compris ! Je cherche à provoquer l'émotion, à vous faire vivre un moment spécial par la gourmandise et la finesse des saveurs.



© C. LAURENT

« Ô P'tit Pierre » est une petite entreprise créée en souvenir d'un papa aimant. Mon travail, ma persévérance et l'amour que je mets dans mes pâtisseries lui sont dédiés ».



Action Sociale

Le service d'action sociale départementale reçoit les personnes confrontées à différentes difficultés. Des assistantes sociales de proximité, peuvent vous recevoir sur RDV les lundis après-midis et les jeudis matins à l'antenne sociale d'Elven, 2 bis place du Lurin. Vous pouvez prendre RDV auprès d'Isabelle RIO, secrétaire médico-sociale au 02.97.69.51.78.



RECENSEMENT CITOYEN

Tous les jeunes de nationalité française, garçons et filles âgés de 16 ans doivent se recenser à la Mairie (soit eux-mêmes ou leur représentant légal) dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire, munis du livret de famille des parents et de leur carte nationale d'identité.



Le LAEP vous accueillera à la salle multi-activités, place St Christophe, **le jeudi 8 décembre de 9h15 à 11h15.**

Renseignements : 02 97 53 04 31 le jeudi après-midi ou laep.payselven@elven.fr

ETAT CIVIL

Du 1er juillet au 30 septembre 2022

Naissances

LEPLAT Léon

VISTE Ghjulia

ETIENNE Mia

D'HERVÉ Loeiza

Mariages

VILLATTE Stéphane // BARRÉ Valérie

Décès

AUDIC Régis

BEAUGET Michel

BLANDIOT Agnès

NOUAILLE Robert



DISPOSITIF NOMAD'EMPLOI

Présence de Nomad'Emploi (dispositif Néo Emplois)

le **mardi 15 novembre de 13 h 30 à 16 h 00, Place Saint-Christophe.**

Nomad'Emploi est un camping-car conduit par une conseillère emploi et doté d'outils numériques (écran interactif, tablette tactile, routeur internet). Grâce à ce dispositif, Nomad'Emploi propose des missions de travail CDD et interim et accompagne vers l'emploi (Auto-école sociale solidaire, location de voiture solidaire, levée des freins à l'emploi). **Contact : 07 76 08 62 64.**

PERMANENCE DE MME LE BOTERFF MARIE – CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE CANTON QUESTEMBERT

Marie Le Boterff, conseillère départementale du canton de Questembert, tiendra une permanence le **samedi 22 octobre de 9h30 à 12h dans la salle multi activités, place Saint Christophe.** Elle invite les habitants à venir à sa rencontre.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION MUTUELLE SANTÉ COMMUNALE - AXA

La Commune a renouvelé la convention d'assurance complémentaire santé communale avec la Société AXA permettant aux habitants de bénéficier de tarifs avantageux.

Renseignements et contact auprès de Valérie BESSE : 06 10 75 39 29.

REGROUPEMENT DU SERVICE DES IMPÔTS FONCIER A PLOERMEL

Depuis le 1er septembre 2022 les services des impôts en charge des questions foncières dans le Morbihan sont regroupés sur le site de Ploërmel.

Le service départemental des impôts foncier du Morbihan est installé au 23 rue du 8 mai 1945 à Ploërmel, afin de regrouper en un lieu unique les compétences et les services chargés des missions foncières.

Par ailleurs, la Direction Générale des Finances Publiques traitera les déclarations de taxe d'aménagement et d'archéologie préventive.

Pour les usagers les modes d'accueils évoluent. Vous avez la possibilité de contacter :

- par mail au sdif.morbihan@dgfip.finances.gouv.fr
- par E-contact : <https://www.impots.gouv.fr/contacts>
- par téléphone au 02 97 01 50 66

Des questions sur l'évaluation ou le montant de la TF des locaux d'habitation, contactez : pelh.morbihan@dgfip.finances.gouv.fr

Des questions sur l'évaluation ou le montant de la TF des locaux professionnels, contactez : pelh.morbihan@dgfip.finances.gouv.fr

Pour des questions sur le plan cadastral, contactez : ptgc.morbihan@dgfip.fiances.gouv.fr

DÉMARCHES D'URBANISME

8 permis de construire accordés de juillet à septembre 2022

(Maisons individuelles, Extensions, Garages, Rénovation, Carports, Abris de jardin, Piscine, Hangar, Réhabilitation de longère, Rénovation et surélévation).

29 déclarations accordées de juillet à septembre 2022

(Création d'ouvertures, Division de parcelle, Pose de panneaux photovoltaïques solaires, Coupes et abattages de bois, Abris de jardin, Modification d'ouvertures, Isolation par l'extérieur, Bardage, Piscine, Garage, Modification de façade, Edification de clôture)



Vous pouvez contacter le service urbanisme de la mairie le jeudi et vendredi.

Tel : 02 97 67 11 33 ou par courriel : mairie.tredion@wanadoo.fr

Les demandes d'urbanisme en ligne

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent se faire sur le site de Golfe du Morbihan – Vannes agglomération